

Laurent MOSSION

Les REPUBLICAINS

EN TANT QUE FUTUR LEGISLATEUR

Démocratie et action publique

Comment comptez-vous sécuriser le fonctionnement et les projets associatifs sur du moyen terme en prenant en compte la complexité du mille-feuille territorial ?

Plus d'1 300 000 associations sont comptabilisées en France soit un budget cumulé de 85 milliards d'Euros de Chiffre d'affaires. 165 000 sont des associations d'employeurs qui gèrent 1 800 000 salariés (temps plein ou partiel) soit 5 % du nombre des salariés en France.

Alors oui, à plusieurs titres, les associations ont un rôle important dans la société, comme employeurs, certes, mais aussi comme acteur de la cohésion sociale (23 millions d'adhérents et 16 millions de bénévoles sont concernés) et interlocutrices des décideurs à tous niveaux, social, éducatif, culturel, sportif, économiques... Il est très dynamique (+4% par an) mais il doit faire face à une recherche de financement de plus en plus complexe.

Leur financement pose effectivement un problème étant donné les restrictions budgétaires imposées aux collectivités par le gouvernement socialiste. Leur budget est grosso modo financé à 50 % par les subventions publiques (13 % des communes, 11 % des départements, 11 % de l'Etat et 9 % des organismes sociaux, parfois l'Europe) et 50 % par des apports privés (soit par rémunération des services –la moitié des ressources privées-, soit par des souscriptions, dons, ou adhésions). Des organismes sociaux peuvent également être partenaires pour certaines associations à vocation sociale.

L'Etat se concentre de plus en plus sur des associations publiques et sa participation n'est plus obligatoirement une subvention; de plus en plus souvent il fait des appels d'offres auxquels les associations concourent comme des entreprises. Les collectivités locales font de même en DSP sur des sujets impliquant une prestation importante sur la commune.

Restent les autres associations, plus petites et mouvantes qui s'adressent prioritairement aux communes ; celles-ci sont obligées de faire des choix. Elles sont garantes de la bonne utilisation des impôts et taxes. Ce qui demande rigueur et réflexion. Le « retour sur subvention » s'entend sur l'impact des actions menées par l'association.

Les points à améliorer :

- La qualité des statuts (objet, intérêt à agir, périmètre d'action) et du règlement intérieur
- La tenue des assemblées et la mise à jour des listes d'adhérents et membres du Bureau
- La rigueur de leur gestion, de leur organisation,
- Le manque de vision à 3 ans concernant leur programme d'action, leur prévisionnel d'impact, et naturellement leur budget.
- Le manque de précision des comptes rendus d'activité.

Mes propositions :

- Soutenir le réseau d'information/formation des maisons des associations afin qu'elles puissent informer, former, accueillir les associations. Développer le nombre de maisons de l'association.

- Encourager les collectivités à se répartir les aides financières en fonction de l'impact et du périmètre d'action des associations et surtout en respectant les compétences des collectivités.

Comment comptez-vous mettre en place une véritable politique volontariste de reconnaissance et de valorisation de l'engagement des militants et des élus associatifs ou de la République ?

Alors que la crise de la représentation s'accompagne d'une profonde défiance vis-à-vis des institutions, et que l'abstention atteint aujourd'hui un taux record, comment comptez-vous infléchir ce mouvement

Je dirais que la situation actuelle est le signe que les mentalités évoluent. Chaque siècle a vécu plusieurs « révolutions ». Au XXe siècle, nous avons vécu 3 Républiques, des guerres, des reconstructions, des bouleversements (mai 68), l'explosion économique des 30 glorieuses, la société consumériste, la révolution d'internet...), chaque gouvernement a fait face à des crises, chaque parti a été obligé d'évoluer.

Avant les Républicains, nous étions l'UMP, le RPR, l'UDR, remontant jusqu'au XIXe siècle avec l'action libérale populaire (l'ALP). **Et nous sommes toujours là !**

Le paysage économique évolue plus vite qu'il ne l'a jamais fait, il nécessite la mobilité, l'expatriation parfois ressenti comme un déracinement, parfois vécu comme une opportunité.

La représentation politique évolue également, toujours en mouvement.

Pour restaurer la confiance, la moralisation sera de mise, la transparence des pratiques, la diminution du nombre de mandats dans le temps et le nombre ne sont plus discutables. Je m'y suis engagé durant toute la campagne des primaires. Je n'ai pas changé d'avis.

Mon engagement d'élu de proximité, à l'écoute et actif correspond aux attentes de nos concitoyens. Je veux être un relai entre les préoccupations du quotidien des habitants de la vallée de l'Isle et l'assemblée où sont votées les lois.

Enfin je ne serai pas de ceux qui font des raccourcis trop rapides entre l'engagement des militants associatifs et les affaires qui secouent le monde politique.

Education / Formation / Education Populaire

Compte-tenu des difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les enseignants, quelles solutions envisagez-vous pour améliorer leur formation et leur accompagnement dans l'accomplissement de leur métier ?

Vous savez que je suis moi-même enseignant du secondaire. Je porte donc un regard professionnel mais aussi passionné sur l'enseignement. Ce métier ne peut se faire sans passion. On ne peut le choisir par défaut. J'ai souhaité garder des heures de cours en parallèle de mes fonctions d'élu pour maintenir ce lien avec la jeunesse d'aujourd'hui.

L'évolution de l'enseignement est elle aussi étroitement liée à l'évolution de la société. Une société de plus en plus hétérogène, mobile, informée (souvent mal). Qu'il officie en primaire, secondaire, ou universitaire, l'enseignant a besoin d'adapter sa pédagogie au public des jeunes qu'il côtoie. Le face à face pédagogique doit donc tenir compte de ces évolutions et savoir se servir des nouveaux outils pédagogiques.

Cela demande donc des investissements et des formations disciplinaires et pédagogiques.

La formation des enseignants n'est toujours pas à la hauteur des enjeux

Enfin je pense qu'il faut remettre de l'autorité dans nos établissements. Que ceux-ci soient des lieux d'enseignement mais également d'éducation. Arrêtons d'opposer les deux.

Alors que, dans une société de la connaissance, apprendre toute sa vie devrait être un droit, comment comptez-vous donner enfin tout son sens à l'expression « formation tout au long de la vie » ?

*Choisir son travail, c'est choisir sa vie. Mais vous n'êtes pas le même à 15, 20 ou 40 ans. Demandez à un enfant de moins de 10 ans ce qu'il veut faire, il vous dira pompier, sportif, vétérinaire, scientifique (enquête de 2015), astronaute, chercheur d'or. Je note que l'une des réponses fut « être plus grand ». Pour moi la formation cela sert à ça : **être plus grand.***

Il faut permettre aux gens de se former pour atteindre leur choix de vie, quelle que soit l'étape de vie qu'il franchit : de faire un travail qui leur correspond par lequel ils peuvent mieux gagner leur vie ou simplement être plus heureux.

On ne passe plus 40 ans dans une même entreprise, dans un même métier fonctionnaire, dans un même emploi et même dans une même ville.

Nous avons devant nous le chantier de la formation professionnelle. Une priorité !

La valorisation des compétences doit être poursuivie, la formation tout au long de la vie doit être réelle et ne plus être empêchée comme cela se passe trop souvent POUR finir par être imposée à l'issue des plans sociaux !

Dans un contexte d'aggravation préoccupante des inégalités sociales, quelles politiques proposez-vous dans l'enseignement et avec les mouvements d'Education Populaire afin de lutter contre celles-ci ?

Quant vous évoquez l'éducation populaire, je pense immédiatement à l'université populaire de Caen et à Michel ONFRAY. Cette illustration prouve bien que le mouvement d'éducation populaire issu du siècle des Lumières, n'est pas près de mourir. Oui j'y suis favorable dans la mesure où cet enseignement balayant la culture, l'art, la philosophie, l'histoire populaire, la musique favorise la cohésion sociale. Souvent, d'ailleurs, les associations sont des acteurs de cette dynamique, et répondent à l'envie d'apprendre de nos concitoyens, ou l'envie de partager un savoir-faire dont parfois, ils n'ont pas conscience.

Lié à l'enseignement « académique », l'enseignement populaire tend à aplanir les inégalités sociales. Le rapprochement (et même le mélange) des deux formes d'enseignement est indispensable. De même que le stage pratique est indispensable à l'enseignement technique.

Ouvrir les universités au grand public pour les cours magistraux, faire entrer les professionnels au sein de l'école pour témoigner de ce qu'est son métier, encourager les jeunes en leur démontrant que leur rêve peut devenir réalité, associer les classes à des actions découverte ou de jumelage avec une autre classe dans le monde, développer le système boursier pour aplanir les difficultés financières des uns par rapport aux autres, encourager les réseaux d'échange de logements ou de chambres (troc ma chambre), sécuriser les colocations, développer les FJT et rapprochement entre générations, et surtout faire en sorte que l'information circule.

Enfin je considère que la suppression des bourses au mérite est une erreur. C'était un moyen de lutter contre les inégalités sociales.

Laïcité

Quelle est votre position sur les financements publics des établissements privés confessionnels ou non confessionnels ? Dans la mesure où les établissements privés sous contrat bénéficient de financements publics, comment comptez-vous faire en sorte qu'ils aient les mêmes obligations de fonctionnement que les établissements publics (mixité sociale, carte scolaire, rythmes scolaires ...) ?

Les écoles privées sous contrat éduquent près d'1,5 millions d'élèves si j'ai bonne mémoire (sur 13 millions en France), moins de 10 % donc.

Elles datent de Napoléon et sont régulièrement mises en cause dans le paysage de l'éducation depuis 1905, date de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Je me place du point de vue de l'enfant et des parents. La liberté de choix reste pour moi prioritaire. Et la diversité de fonctionnement est importante à maintenir.

Les parents choisissent ce qui est le mieux pour leur enfant et contrairement à ce que l'on croit, ce ne sont pas uniquement les plus fortunés.

L'essentiel est que cet enfant puisse poursuivre son éducation dans des établissements capables de les préparer au mieux aux examens et à leur vie professionnelle future.

Quelle formation à la Laïcité envisagez-vous pour les jeunes et les agents des services publics dont les enseignants ?

La laïcité, c'est la liberté de conscience, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient nos croyances ou nos convictions. C'est la liberté d'avoir une opinion mais sans ostentation.

Il faut expliquer cela aux enfants mais aussi aux parents, car il ne faut pas que l'enfant se trouve en difficulté par rapport aux parents pratiquants, ni que les parents pratiquants aient un discours contradictoire vis-à-vis de leurs enfants.

Cependant je réitère les priorités de l'enseignement en primaire, orientées sur les savoirs fondamentaux, le français, les mathématiques, l'histoire et la géographie. Les heures de ces disciplines doivent être sanctuarisées.

Envisagez-vous de modifier le régime concordataire de certains territoires de la République

Les régimes spéciaux relèvent de l'histoire de ces régions, ils font partie intrinsèque du territoire qu'il concerne. Ils ont souvent été remis en cause depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et à chaque fois la population s'est insurgée contre ces projets d'abrogation. Je considère que ces régimes évolueront d'eux-mêmes. C'est une diversité précieuse qu'il faut maintenir.